

[Text]

House Builders or the Urban Development Institute which will be appearing later.

**Mr. Ritchie:** I will not ask any more questions. Mine were particularly in this area.

**The Chairman:** Thanks. I would like to follow up with a couple of questions Mr. Mahoney's questions on the tax deferral principle that you have suggested here as an alternative to the split rate for small business. Your proposal, as I understand it, is to defer one half of the tax payable on the first \$60,000 of earned income. Would you defer this tax payable indefinitely in a sense? If no dividends were paid for 25 years, by way of example, would this deferral accumulate for 25 years or more?

• 1610

**Mr. Saunders:** Mr. Chairman, we felt that this is an area that would be subject to some negotiation. We bring it as a recommendation because our membership were so strongly opposed to this particular proposal in the White Paper. This is something that our Association would like the government to consider and possibly negotiate.

**The Chairman:** Have you any particular views as to what might be a reasonable period of time?

**Mr. Saunders:** We are thinking of around 10 to 15 years or something of that nature—a lid on it for a certain number of dollars.

**The Chairman:** Are you talking only about tax deferral or are you talking as well about tax forgiveness?

**Mr. Saunders:** We were specifically talking about deferral, Mr. Chairman. We are interested in forgiveness, though.

**The Chairman:** Your proposal is essentially that taxes be deferred until such time as divi-

[Interpretation]

ce qui concerne les propriétaires de bâtiments qui n'entrent pas dans le cadre de l'industrie de la construction. Ceci n'est pas de notre domaine. Il s'agit du domaine des propriétaires. Peut-être que cette question trouverait une meilleure réponse auprès de l'Association nationale des constructeurs d'habitations ou auprès de l'Institut du développement urbain qui comparaitrait plus tard.

**M. Ritchie:** Je ne poserai pas d'autres questions. Mes questions portaient particulièrement sur ce domaine.

**Le président:** Merci. J'aimerais continuer en posant un certain nombre de questions au sujet des questions qu'a soulevées M. Mahoney en rapport avec le principe des impôts différés que vous avez préconisés ici comme solution de rechange pour remplacer le taux scindé applicable aux petites entreprises. Votre proposition, si je le comprends bien, consistait à remettre à plus tard, le paiement de la moitié des impôts payables pour les 60,000 premiers dollars du revenu gagné. Est-ce que vous recueilleriez indéfiniment cet impôt payable dans un certain sens? Si, par exemple, aucun dividende n'était versé pendant 25 ans, est-ce que cette remise à plus tard serait reportée à 25 ans ou plus?

**M. Saunders:** Monsieur le président, nous avons pensé qu'il s'agissait là d'un domaine qui devrait faire l'objet de quelques négociations. Nous présentons ceci sous forme de recommandations parce que nos membres s'élevaient d'une façon si vigoureuse contre cette proposition particulière du Livre blanc. Il s'agit là d'une question au sujet de laquelle notre Association aimerait que le gouvernement fasse des études et éventuellement fasse des négociations.

**Le président:** Est-ce que vous avez une idée de la période de temps qui pouvait être considérée comme raisonnable à ce sujet?

**M. Saunders:** Nous songeons à une période de 10 à 15 ans ou quelque chose dans ce genre —il s'agirait d'une limite pour un certain nombre de dollars.

**Le président:** Parlez-vous uniquement d'impôt différé ou parlez-vous aussi de remise gracieuse d'impôt?

**M. Saunders:** Nous parlions spécifiquement d'impôt différé, monsieur le président. Cependant, nous sommes intéressés à la remise gracieuse de l'impôt.

**Le président:** Votre proposition consiste essentiellement à dire que les impôts seraient